

ID: 084-258400654-20231020-A16\_2023\_1-AI

Département **VAUCLUSE** 

## **SYNDICAT des EAUX DURANCE-VENTOUX**

Siège: 29, Chemin du Pont - Les Iscles - CHEVAL-BLANC

## EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT ARRETE du PRESIDENT

\*\*\*\*\*

ARRETE N° 16-2023: DELEGATION DE SIGNATURE Mme Delphine SOUTHON - Ingénieur contractuel

Le Président du SYNDICAT des EAUX DURANCE - VENTOUX ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10, conférant au Président le pouvoir de déléguer sous sa responsabilité et sa surveillance sa signature et certaines attributions qui lui ont été confiées par l'organe délibérant;

CONSIDERANT que les services techniques du Syndicat assurent, notamment, des missions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre interne pour la mise en œuvre des programmes d'investissement de la collectivité;

CONSIDERANT que pour permettre une bonne administration de l'activité syndicale il est nécessaire de prévoir une délégation de signature à Mme Delphine SOUTHON, Ingénieur contractuel, exerçant les fonctions de responsable du service Maîtrise d'œuvre Réseau;

## ARRETE

- ARTICLE 1: Délégation de signature est donnée, sous ma responsabilité et ma surveillance, à Mme Delphine SOUTHON pour:
  - Délivrer tous ordres de service, établir tous procès-verbaux et procéder aux constats contradictoires nécessaires à l'exécution des contrats de travaux, prestations intelectuelles et services :
  - Valider les décomptes mensuels, les décomptes finaux et factures établis par les entreprises;
  - Rendre les avis techniques sur les demandes d'autorisation du droit des sols transmises par les collectivités adhérentes.
- Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal ARTICLE 2: Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
- ARTICLE 3: Madame le Directeur Général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et copie en sera adressée à Madame la Préfète et à Monsieur le comptable du Service de gestion Comptable d'Avignon.

Cheval-Blanc, le 20 octobre 2023

Certifié conforme au registre du Syndi

Le Président,

Gérard DAUDET

